

HÉNIN-BEAUMONT C'EST VOUS !

N° 68 AOÛT 2020



UNE VILLE, DES PROJETS !



481 bis rue Elie Gruyelle,
62110 Hénin-Beaumont
(à coté du restaurant l'Atelier)

Menuiseries

PVC - Alu

Portes d'entrée

Volets roulants

Motorisation

Réparation

Portes de garage

03 21 20 70 71



VOTRE PUBLICITÉ ICI

PÔLE DÉVELOPPEMENT - SERVICE ENTREPRENDRE

03 21 08 88 68



DES PROJETS AMBITIEUX

Fête champêtre - 14/07/2020

La période que nous venons de traverser fut aussi extraordinaire que contraignante, au point que plus rien ne sera jamais pareil. Durant tout le confinement, la Municipalité a fait le maximum pour assurer la continuité du service public, mais aussi pour préserver nos concitoyens de l'isolement. Des tablettes ont ainsi été mises à la disposition de nos aînés de la résidence Pasteur afin qu'ils puissent rester en contact avec leurs proches. De même, les services ont assuré des permanences et des livraisons alimentaires aux personnes les plus fragiles. De nouvelles solidarités ont vu le jour, à nous de les entretenir.

Nous ne pouvons ni abandonner l'élan de fraternité qui nous a accompagnés durant ces moments difficiles, ni notre foi en l'avenir. La citoyenneté, ce n'est pas seulement assurer une continuité administrative. Si les gestes barrières et parfois le port du masque restent privilégiés, nous devons toujours aller de l'avant.

C'est pourquoi j'ai choisi ce numéro du magazine municipal pour vous présenter les grands chantiers prévus lors de ce mandat, qu'ils concernent les infrastructures comme la piscine, notre patrimoine comme l'église Saint-Martin, ou notre

cohésion sociale. Ces chantiers sont ambitieux parce qu'ils sont à la hauteur de ce que méritent les Héninois et les Beaumontois.

Ce magazine inaugure aussi une rubrique dédiée à la sécurité. Vous êtes nombreux à vouloir connaître les actions menées pour assurer la paisibilité de notre ville. Les derniers chiffres de la délinquance confirment les bienfaits des politiques menées depuis plus de six ans maintenant. Nous vous ferons part, à travers cette rubrique, des enjeux, des réflexions et bien entendu de tout ce que nous entreprenons pour qu'Hénin-Beaumont soit une ville où il fait bon vivre.

Steve Briois,
Votre Maire



Interview de **STEEVE BRIOIS**, Votre Maire

“ Nous allons accélérer l’embellissement d’Hénin-Beaumont ”

*Durant l’été, Monsieur le Maire nous a reçu chez lui
afin d’évoquer les grands projets à venir*

Avant de tracer les grandes lignes des 6 prochaines années, comment avez-vous appréhendé la crise sanitaire au niveau local ?

Dès le début de la crise, j’ai voulu qu’Hénin-Beaumont soit un exemple dans cette épreuve. **C’est pourquoi j’ai activé un nombre très important de moyens afin de vous protéger en coordination avec les différents partenaires tels que la Préfecture, l’ARS et l’Agglomération.** En effet, en tant que maire, je me devais de pallier le manque de préparation et d’anticipation de l’Etat au niveau local.

Afin de traiter sans délai les zones où le confinement n’était pas respecté, j’ai demandé une mobilisation totale des forces de police municipale, l’instauration d’un couvre-feu de 22 h à 5 h tout en travaillant constamment avec les services de l’Etat.

J’ai également convoqué un conseil municipal extraordinaire afin de voter un fonds d’urgence destiné aux commerces de proximité. Celui-ci comprenait la réouverture du marché du vendredi, la livraison aux personnes vulnérables, l’annulation des loyers pour les commerçants locataires de la ville, mais surtout **une aide forfaitaire de 1 500 euros versée par la Mairie.**

Nous avons également axé nos efforts envers les seniors en maintenant les portages de repas à domicile. Enfin, nous avons distribué des masques aux personnels soignants et aux habitants. **La santé des Héninois et Beaumontois est et restera ma priorité.**

Quels seront les grands projets au cours de ce deuxième mandat ?



“ **la rénovation de la piscine municipale est un chantier nécessaire** ”

Dans un premier temps, la rénovation de la piscine municipale est un chantier nécessaire. Ma volonté est de réaliser un complexe sportif et familial qui, en plus de la piscine, accueillera un espace bien-être avec sauna, jacuzzi et solarium. Le bassin ludique sera entièrement rénové et une lagune sera créée.

Concernant la construction d’une salle polyvalente en centre-ville, **je souhaite faire de cet espace un lieu fort de notre ville, qui permettra la pratique d’activités sportives, mais aussi d’accueillir les événements rassemblant jusqu’à 900 personnes.**



“ **l’objectif est d’en faire un pôle d’échange entre tous les modes de transport** ”

Pour ce qui est de la rénovation de la gare et de la création d’un pôle d’échanges multimodal, nous avons réussi à obtenir la connexion de la gare avec le réseau de bus, la rénovation du bâtiment d’accueil et l’implantation de la vidéoprotection lors du mandat précédent.

Aujourd’hui, **l’objectif est d’en faire un pôle d’échange entre tous les modes de transport** : le train, le bus, la voiture individuelle et partagée et le vélo avec la création de parkings, d’un dépose minute et d’un cheminement piéton sécurisé et arboré.



“**Quant au Cèdre Bleu, j’ai voulu lui donner une nouvelle vie en y installant un pôle seniors**”

Saint-Martin est un symbole fort de l’histoire de notre Ville. C’est pourquoi nous avons entrepris, dès notre arrivée, la rénovation extérieure du bâtiment. Après ce premier long chantier, l’église Saint-Martin est définitivement sauvée mais l’objectif est de la rouvrir. Nous allons donc à présent nous atteler à rénover l’intérieur de l’édifice.

Quant au Cèdre Bleu, j’ai voulu lui donner une nouvelle vie en y installant un pôle seniors avec la relocalisation du Foyer Louis Pasteur, la création d’une résidence, d’une grande salle de réception et d’espaces réservés

aux différents services d’aide aux seniors.

Pour finir, un de ces grands projets sera **la création d’un pôle culturel à l’îlot Carnot, qui répondra aux aspirations et aux besoins des habitants** en faisant de ce lieu un espace de vie, de partage et de création avec, par exemple, l’installation de l’Ecole de musique, la rénovation de l’ancienne salle principale ou encore la création d’une salle de danse.

“**Faire d’Hénin-Beaumont une Ville-jardin est ma priorité**”

Hénin-Beaumont est devenue une ville respectueuse de l’environnement. L’écologie sera-t-elle au cœur de votre politique pour la ville ?

Je crois que l’amélioration de notre cadre de vie passe par le respect de l’environnement. **Notre action dans ce domaine va donc s’étendre et s’intensifier pour faire d’Hénin-Beaumont une Ville-jardin.**

Je veux que notre commune devienne cette ville écoresponsable, avec la création d’un nouveau jardin dans chaque quartier et en intensifiant la végétalisation.

Il est important également de protéger et de valoriser la biodiversité mais aussi de préserver les ressources naturelles. Je tiens à ce que nous favorisions aussi les énergies renouvelables et les mobilités alternatives.

Notre action doit ainsi mener à la diminution des pollutions.





“ **La délinquance générale a diminué de plus de 23 % sur la voie publique à Hénin-Beaumont.** ”

Hénin-Beaumont est devenue une ville plus sûre. Quelles sont aujourd'hui pour vous les priorités en termes de sécurité ?

La sécurité est la priorité de chaque instant pour la Municipalité.

D'ailleurs les chiffres communiqués par le préfet parlent d'eux-mêmes.

En 2019, la délinquance générale a diminué de plus de 23 % sur la voie publique à Hénin-Beaumont. Si

ces bons résultats peuvent nous satisfaire, il n'est pas question de nous arrêter là.

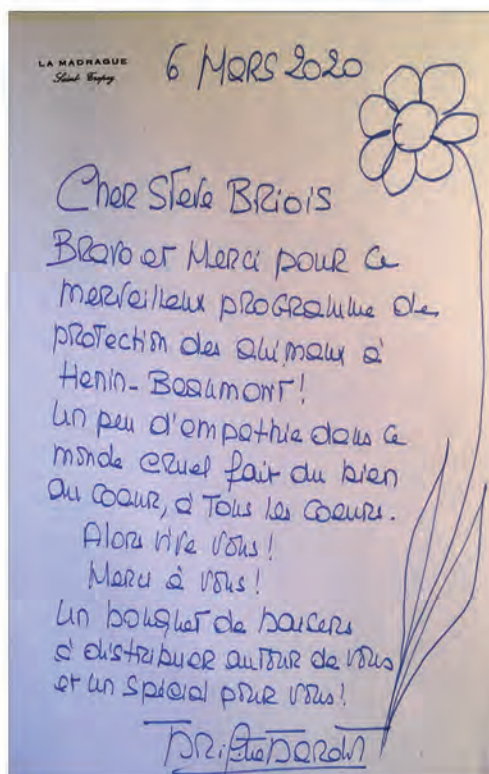
C'est pourquoi je souhaite poursuivre le déploiement des caméras de vidéoprotection, tout en renforçant les équipes de la police municipale afin d'assurer la sécurisation de tous les quartiers.

Et la protection animale ?

Beaucoup de mesures ont été mises en place entre 2014 et 2020, nous valant même un message de soutien de l'icône du cinéma Français Brigitte Bardot.

Afin d'agir efficacement en faveur de la protection animale, je souhaite attribuer cette délégation à un conseiller municipal et créer un service municipal dédié à cette cause.

Nous devons continuer à mener des actions de sensibilisation et former et missionner la police municipale à la lutte contre la maltraitance animale.



“ **Beaucoup de mesures ont été mises en place entre 2014 et 2020, nous valant même un message de soutien de l'icône du cinéma Français Brigitte Bardot.** ”

La question sociale est un enjeu important pour un grand nombre d'Héninois et de Beaumontois.

Quelles réponses y apporterez-vous ?

Des mesures ciblées ont amélioré les actions de solidarité, qui sont désormais des moments festifs et de partage : semaine bleue, colis des aînés, repas solidaire, Noël pour les jeunes et les familles défavorisées. Je souhaite aller plus loin avec la création d'un centre social qui permettra de resserrer les liens familiaux. Néanmoins, je n'oublie pas la question du handicap en mettant en place une véritable

politique d'accompagnement, mais aussi celle des seniors, avec la construction de béguinages.

Un des enjeux de cette mandature sera aussi celui du mal-logement afin de ne laisser personne au bord de la route en combattant l'habitat indigne et en intensifiant les mesures déjà prises avec le permis de louer.



Une attention particulière sera également portée au village de Beaumont. Qu'est-ce que cela signifie ?

Beaumont tient une place particulière. Village vert et préservé, il est pleinement inclus dans la dynamique territoriale de la Ville. Les projets à venir s'inscrivent dans une logique de revalorisation et de redynamisation du village. Une des problématiques à laquelle je souhaite apporter une réponse rapidement est celle des nuisances liées à la circulation automobile en mettant en œuvre un plan de ralentissement général de la vitesse et en luttant contre la circulation des poids-lourds. De plus, je crois que la vie locale doit être encore plus attractive avec de nouvelles installations et lieux de vie afin que chaque citoyen Héninois ou Beaumontois profite du dynamisme retrouvé depuis 2014.



“Hénin-Beaumont est une ville vivante dans laquelle chacun a un rôle à jouer.”

Il semble important pour vous de renforcer la démocratie de proximité afin que chaque habitant soit au cœur des projets de son quartier. Comment comptez-vous vous y prendre ?



Oui, Hénin-Beaumont est une ville vivante dans laquelle chacun a un rôle à jouer. Cela passera par exemple par le soutien aux associations, qui sont les garantes de ce lien social qui m'est cher. Mais sans une démocratie de proximité renforcée, cela ne sera pas possible.

C'est pourquoi j'ai désigné 3 adjoints de quartier pour une politique communale déclinée au plus proche des enjeux. L'information est également importante et je mets un point d'honneur à poursuivre les conseils de quartier mais aussi en communiquant directement avec les habitants par le biais de notre présence permanente sur le terrain et via les réseaux sociaux.

Une attention toute particulière est apportée à l'amélioration des conditions d'accueil de nos enfants. Quels sont les prochains travaux et aménagements prévus ?

Nous avons entrepris beaucoup de travaux dans les écoles, mais ce n'est pas terminé. **La rénovation des bâtiments est primordiale afin d'accueillir nos écoliers dans les meilleures conditions : menuiseries, peintures, mise aux normes électriques, sécurisation, réfection des cours de récréation et des sanitaires...**

Le cadre d'apprentissage sera également amélioré avec l'installation de VPI, le renouvellement du mobilier ou encore l'augmentation de la part d'alimentation bio dans les cantines. Je tiens à faire le pari d'une jeunesse épanouie : avec les classes de neiges, en instaurant un diplôme citoyen pour les élèves de CM ou encore en protégeant les enfants et les jeunes en difficulté.

Je veux qu'Hénin-Beaumont soit une ville capable d'accompagner et de préparer l'avenir de nos enfants.

RENCONTRE AVEC GÉRARD MOISAN

Adjoint au Maire délégué aux Finances



Lors du précédent mandat, l'équipe municipale a mis toute son énergie à redresser les finances communales afin d'améliorer la situation de la ville, tant sur le plan financier que sur celui de la gestion. Quel bilan tirez-vous aujourd'hui ?

Un travail considérable a été mené pour assainir l'état déplorable des finances dont nous avons hérité en 2014. Nous récoltons aujourd'hui les fruits de ces efforts avec des résultats très positifs.

En 2014, 70 % des emprunts contractés étaient à taux variable — certains s'envolant à 20 % ! Aujourd'hui, nous pouvons nous féliciter d'avoir radicalement inversé la tendance : 99 % des emprunts sont désormais à taux fixe, grâce aux négociations continues auprès des organismes prêteurs. Ces emprunts toxiques étaient une véritable épée de Damoclès sur la tête des Héninois et des Beaumontois.

Une ville sauvée d'une possible faillite

La sécurisation des emprunts de la Ville s'est faite dans une démarche partenariale, en association avec le fonds de soutien dédié de l'Etat. Sans ce partenariat, la sortie des emprunts toxiques aurait pu entraîner un coût brut important, de l'ordre de 7,9 M€. Compte tenu de l'abondement de l'Etat de 7,4 M€, le coût net de sortie n'a été au final « que » de 500 000€. Une opération très opportune pour Hénin-Beaumont !

À titre de comparaison, il est à noter que la quasi-totalité des communes de France ont favorisé en leur temps ce type de renégociation afin de stabiliser les taux d'intérêt de leurs emprunts et donc, *in fine*, leur santé financière.

Pour mieux saisir l'importance du travail qui est fait, notre commune n'aurait besoin aujourd'hui que de 4 ans (au compte administratif 2019) pour rembourser le capital des emprunts si elle y

consacrait toute son épargne brute. Soyons fiers de le dire : Hénin-Beaumont s'est fortement désendettée !

Une épargne gérée en bon père de famille

Grâce à notre persévérance, la Ville a retrouvé la pleine confiance de ses partenaires financiers. Cela représente un indice très important pour juger de sa bonne santé financière, puisque les banques fixent les taux des prêts selon le profil de l'emprunteur et des risques financiers qu'il lui fait supporter. Malgré les obligations contractuelles de la ville qui sont nombreuses, cette gestion rigoureuse des deniers publics nous a permis de multiplier notre épargne nette par 4,7 entre 2014 et 2018.

Si le volume d'épargne nette nous permet certes de gagner en liberté d'action, il reste subordonné à une vigilance dans nos choix et nos dépenses. Nous appliquons une gestion de bon père

de famille, qui procède de la volonté politique affichée par le maire et l'équipe municipale ; volonté plébiscitée par plus de 74 % de la population aux élections de mars 2020, rappelons-le.

Lors de ce nouveau mandat, nos choix seront entièrement dirigés vers l'intérêt général. Pour ce faire, il sera nécessaire de rester maîtres de nos décisions et ne dépendre que d'elles.

Une nouvelle baisse de la taxe foncière est prévue cette année. Comment parvient-on à faire baisser les impôts locaux 5 fois en 6 ans ?

Il faut se rappeler qu'auparavant Hénin-Beaumont souffrait de taux d'imposition bien au-dessus de la moyenne départementale ; conséquence directe de fautes de gestion impardonnables qui ont été supportées injustement par la population.

Or, la politique rigoureuse mise en place a notamment permis de procéder à quatre baisses d'impôts au cours du précédent mandat. Un euro dépensé doit être un euro au service de nos concitoyens. Toute économie réalisée doit être redistribuée au bénéfice des Héninois et Beaumontois. Cela se traduit de plusieurs manières : la baisse des impôts, la pérennité et l'adaptabilité des services de la Ville et, enfin, les investissements qui sont une création de richesses pour l'avenir.

Cela a été rendu possible grâce à une gestion dynamique et ciblée des projets, avec comme seule boussole de n'œuvrer, encore une fois, que pour l'intérêt général. C'était une question d'éthique vis-à-vis de nos concitoyens, qui nous ont renouvelé leur confiance. Bref, la Commune a rendu du pouvoir d'achat aux citoyens, contrairement aux gouvernements successifs qui ne cessent d'augmenter les impôts tout en baissant les dotations !

Un cercle vertueux efficace a été mis en place avec le concours du Service financier de la Ville. Il consiste à réduire les dépenses de fonctionnement tout en favorisant les investissements.

C'est pourquoi nous passons au crible toutes les dépenses, même celles qui paraissent les plus courantes et anodines, tout comme nous vérifions et vérifierons encore la bonne application des règles strictes de mise en concurrence. Pour acheter mieux et moins cher, il faut procéder à des achats durables en circuit court. C'est ainsi que nous continuerons à baisser progressivement la taxe foncière pour le bien-être général des Héninois et Beaumontois, trop souvent considérée comme des vaches à lait par le passé.

Nous poursuivons aussi la renégociation des marchés publics déjà entamée lors du précédent mandat. Cela passe par une définition précise des besoins et une remise en concurrence régulière des entreprises, qui nous permettent de partager les gains de productivité. Ces opérations sont menées de concert avec le Service de la commande publique, parfaitement formé à cette tâche.

Comment peut-on concilier la qualité du service public avec la réduction des dépenses ?

Cela est rendu possible par la modernisation des outils qui permet une meilleure efficacité tout en améliorant les conditions de travail des agents de la Ville. Nous continuerons de mutualiser la commande publique en développant des partenariats avec la Communauté d'agglomération Hénin-Carvin.

Grâce au redressement des finances et à la bonne gestion de la ville par l'équipe municipale, un plan pluriannuel d'investissement (PPI) 2020-2026 de 60 millions d'euros a pu être établi sur l'ensemble de la mandature. Que contient-il ?

Effectivement, gouverner, c'est prévoir, comme le disait Girardin. C'est pourquoi ce plan d'investissement qui s'étalera sur le mandat nous permettra d'intensifier nos efforts dans le domaine du développement durable, notamment avec la poursuite du déploiement du plan lumière LED. Cela concernera aussi l'isolation

thermique des bâtiments – génératrice d'économies –, la mise en place de bornes de recharge électrique ou encore la création d'aires de covoiturage.

D'autres projets structurants verront également le jour durant cette mandature. La création d'une nouvelle piscine et la rénovation intérieure de l'Église Saint-Martin seront deux chantiers majeurs par exemple, sans compter l'aménagement de nouveaux espaces végétalisés qui feront d'Hénin-Beaumont une ville-jardin.

La création d'un pôle culturel, la construction d'une nouvelle salle polyvalente et la renaissance du Cèdre bleu qui sera transformé en pôle seniors, font aussi partie de ces nombreux projets qui verront le jour.

La réfection du patrimoine existant reste bien entendu aussi à l'ordre du jour. La ville amplifiera ses efforts dans la rénovation des écoles, mais aussi des voiries afin de laisser une place plus importante au vélo.

Nous poursuivons également la recherche permanente de subventions. A l'inverse de ce qu'il est possible d'entendre à ce sujet, Hénin-Beaumont n'est pas isolée.

Elle bénéficie aujourd'hui de la confiance de l'ensemble de ses partenaires institutionnels (Etat, Région, Département, Europe). Une véritable ingénierie des subventions a été mise en place depuis 2014 et plus de 18 M€ de subventions ont été notifiées par l'Etat, la Région, le Département, la CAHC, ou encore le FEDER, au cours de la dernière mandature. L'outil existe, il est performant, et reste efficace pour la mandature qui débute.

En conclusion, la belle histoire d'Hénin-Beaumont continue de s'écrire. Les projets ne manquent pas, les volontés non plus. Ils sont les piliers les plus importants pour mettre en œuvre le programme pour lequel les Héninois et Beaumontois nous font confiance.

12,9 MILLIONS D'EUR

Des équipements pour améliorer encore plu

LE COMPLEXE LÉO LAGRANGE



Investissement indispensable pour notre commune, l'ancienne piscine Jean-Jacques Malina et la salle Léo Lagrange seront intégralement déconstruites pour laisser place à un nouveau complexe sportif et familial qui accueillera une piscine, un espace bien-être avec sauna, jacuzzi, solarium, mais également une salle polyvalente avec une capacité d'accueil de 900 personnes.



31 votes POUR (groupe de la majorité)

4 abstentions (M. Tondelier, A. Gack, I. Taourit, P. Piret)

LA VILLE-JARDIN



C'était une promesse de campagne ! Avec un budget dédié d'un demi-million d'euros en 2020, Hénin-Beaumont se transforme progressivement en véritable Ville-Jardin.

Cette somme a permis la création des jardins de l'Hôtel de ville fréquentés par de nombreux Héninois et Beaumontois. Elle permettra également d'entamer la tranche 1 de l'aménagement du terroir du pommier et de poursuivre la politique de plantation d'arbres, vivaces et fleurs



31 votes POUR (groupe de la majorité)

4 abstentions (M. Tondelier, A. Gack, I. Taourit, P. Piret)

PROS D'INVESTISSEMENTS

us le quotidien des Héninois et Beaumontois.

L'ÎLOT CARNOT



Débuté en juin 2019, le chantier de l'îlot Carnot avance à grands pas. En plus de redonner un nouveau visage à cet espace trop longtemps laissé à l'abandon, il permet le développement d'un nouvel axe de circulation entre la rue Hénocq et la rue Montpencher tout en incluant des nouveaux stationnements dans un cadre vert et arboré. Les enfants ne sont pas oubliés avec l'installation d'une nouvelle aire de jeux !



31 votes POUR (groupe de la majorité)

4 abstentions (M. Tondelier, A. Gack, I. Taourit, P. Piret)

PÔLE MULTIMODAL – GARE



La gare va se transformer en véritable pôle d'échanges afin de faire cohabiter tous les modes de transport : train, bus, voiture et vélo.

Avec la démolition du bâtiment abandonné, la création d'un nouveau cheminement piéton, la reconfiguration du parking, le réaménagement du parvis et la création du parking de la Perche, c'est la gare de demain qui se construit, aujourd'hui, à Henin-Beaumont



31 votes POUR (groupe de la majorité)

4 abstentions (M. Tondelier, A. Gack, I. Taourit, P. Piret)

BUDGET D'INVESTISSEMENT

PLAN LUMIÈRE ET PARKINGS CONNECTÉS

INVESTIR POUR MOINS CONSOMMER



Investissement 2020 :
2 232 305 €



31 votes POUR (groupe de la majorité)
3 abstentions (M. Tondelier, A. Gack, I. Taourit)
1 refus de vote (P. Piret)

VOIRIE

dont Chemin de Jérusalem



Investissement 2020 :
1 766 551 €



31 votes POUR (groupe de la majorité)
4 abstentions
(M. Tondelier, A. Gack, I. Taourit, P. Piret)

AMÉNAGEMENT DES QUARTIERS ET PROPRETÉ

POUR UN CADRE DE VIE EMBELLI

Mobilier urbain, panneaux de signalisation, feux intelligents, ralentisseurs, trottoirs, plan vélo et bancs publics



Investissement 2020 :
617.847 €



31 votes POUR (groupe de la majorité)
4 abstentions
(M. Tondelier, A. Gack, I. Taourit, P. Piret)

VIDÉOPROTECTION

POUR UNE VILLE PLUS SÛRE



Investissement 2020 :
513 238 €



31 votes POUR (groupe de la majorité)
3 abstentions (M. Tondelier, A. Gack, I. Taourit)
1 vote CONTRE (P. Piret)

INVESTISSEMENT 2020

SPORT

POUR UNE VILLE ACTIVE ET SPORTIVE

Mur d'escalade, boudrome à Beaumont, 2 terrains multisports, bardage polycarbonate et toiture de la Salle Tételin



Investissement 2020 :
1 136 768 €



31 votes POUR (groupe de la majorité)
4 abstentions
(M. Tondelier, A. Gack, I. Taourit, P.Piret)

ÉCOLES

POUR ACCOMPAGNER VOS ENFANTS

Garderie à l'école Pantigny, passage en LED, matériel informatique, isolation des écoles, acquisition de matériel de restauration scolaire...



Investissement 2020 :
759 646 €



31 votes POUR (groupe de la majorité)
4 abstentions
(M. Tondelier, A. Gack, I. Taourit, P.Piret)

ENTRETIEN ET EQUIPEMENT DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Isolation, mise aux normes PMR...



Investissement 2020 :
798 507 €



31 votes POUR (groupe de la majorité)
4 abstentions
(M. Tondelier, A. Gack, I. Taourit, P.Piret)

REVITALISATION DU CENTRE-VILLE ET COMMERCE

POUR SOUTENIR NOS COMMERÇANTS



Investissement 2020 :
639.098 €



31 votes POUR (groupe de la majorité)
4 abstentions
(M. Tondelier, A. Gack, I. Taourit, P.Piret)

AMÉNAGEMENT DES CIMETIÈRES*Columbariums, réfection des allées...***Investissement 2020 :
52 035 €****31 votes POUR** (groupe de la majorité)
4 abstentions
(M. Tondelier, A. Gack, I. Taourit, P. Piret)**INFORMATISATION****Investissement 2020 :
79 686 €****31 votes POUR** (groupe de la majorité)
3 abstentions (M. Tondelier, A. Gack, I. Taourit)
1 refus de vote (P. Piret)**RESERVE FONCIERE****Investissement 2020 :****460 389 €****31 votes POUR** (groupe de la majorité)
3 abstentions (M. Tondelier, A. Gack, I. Taourit)
1 refus de vote (P. Piret)**CULTURE****POUR UN RENOUVEAU CULTUREL***Livres, instruments, oeuvres d'art...***Investissement 2020 :
97 218 €****31 votes POUR** (groupe de la majorité)
4 abstentions
(M. Tondelier, A. Gack, I. Taourit, P. Piret)

DES INVESTISSEMENTS EN HAUSSE, UNE FISCALITÉ EN BAISSE !

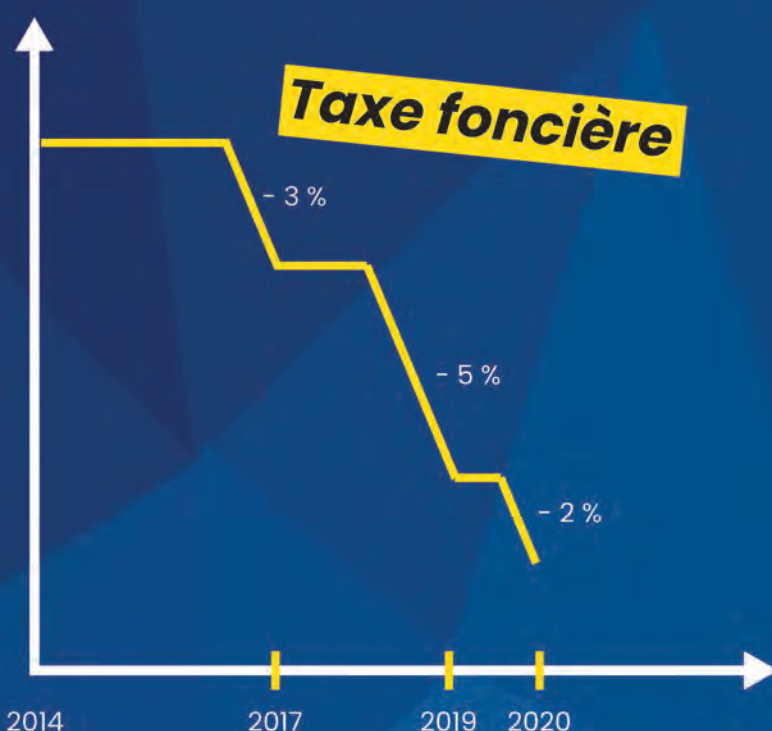
5^e baisse des impôts locaux en 7 ans

Nous vous l'avons promis, nous l'avons fait !

Au cours du premier mandat, la Municipalité a baissé les impôts à 4 reprises dont 2 fois pour le taux municipal de la taxe foncière (une baisse de 3 % en 2017, puis de 5 % en 2019) et 2 fois pour la part communale de la taxe d'habitation (une baisse de 10 % en 2014, puis une autre de 5 % en 2015).

Pour ce nouveau mandat nous comptons faire plus !

Steeve Briois avait annoncé une baisse de 15 % entre 2020 et 2026, il ne vous a pas menti ! Pour la première année de ce deuxième mandat, une baisse de 2 % du taux municipal de la taxe foncière a été voté en conseil municipal le 3 juillet 2020.



50 ANS D'AMOUR ET DE PASSION

POUR M^{ME} ET M. ROUSSEAU



Le 11 juillet 1970, Bernard et Christiane se disaient « oui ». 50 ans après, ils ont à nouveau souhaité échanger leurs vœux, avec un discours rempli d'amour de la part de Bernard.

L'année 1970 a été leur année, puisqu'ils se sont mariés et ont donné naissance à leur premier enfant. De cette belle histoire d'amour sont nés Joël et Fabrice. Après avoir été parents, ils sont devenus grands-parents de 3 petits-enfants, Amélie, Caroline et Nathéo.

Pas le temps pour ces deux tourtereaux de s'ennuyer. Impliqués chacun dans plusieurs associations de la ville, ils font partie de ces petites mains qui s'activent chaque année pour faire vivre les manifestations et le tissu associatif de la ville. Et pour tout ça nous les remercions et leur souhaitons encore de belles années d'amour et de complicité.

60 ANS APRÈS, UN SERMENT RENOUVELÉ

POUR M^{ME} ET M. MONTEUUIS



C'est en 1960 qu'Alfred et Francine se sont dit « Oui » pour la vie. Le samedi 1er août 2020, ils se sont retrouvés entourés de leur famille pour renouveler ce serment fait 60 ans plus tôt.

Alfred est né le 29 juin 1939 à Beaumont-en-Artois. Il a entamé sa carrière chez Arbel avant de consacrer 40 années de sa vie à son travail à la Schwinn devenue MSI.

Francine est née le 22 mai 1941 à Drocourt. Personnel de service puis ouvrière agricole, elle a ensuite pris la décision en 1959 de se consacrer pleinement à son foyer et ses enfants.

D'abord parents avec la naissance de Frédéric, Pascal et Peggy, puis grands-parents avec celle de Jennifer, Aymeric, Arnaud et Fiona et enfin arrière-grands-parents avec l'arrivée de Thiméo, Enora, Nolan et Léna, le couple profite de cette vie bien remplie.

CINQ DÉCENNIES DE BONHEUR

POUR M^{ME} ET M. DHAYNAUT



Le 8 août dernier à 11 h, les salons d'honneur de l'Hôtel de ville accueillaient Jean-Claude Dhaynaut et sa femme Nicole pour célébrer, avec leur famille, 50 ans d'amour !

Jean-Claude est né le 26 novembre 1946 à Hénin-Liétard et a débuté sa carrière à l'âge de 15 ans chez Désiré Laurent. Entreprise dans laquelle il fera la connaissance de Nicole. Il a poursuivi sa carrière chez Couvrir, Yagoubi et enfin Métaeurop.

Nicole est née le 21 mai 1951 à Hénin-Liétard également. D'abord vendeuse en alimentation, Nicole poursuivra sa carrière chez Désiré Laurent avant de se consacrer pleinement à l'éducation des enfants du couple.

De cette union sont nés Jean-Claude, Christelle, Maxime et Willy, eux-même parents de 9 enfants qui font la joie de Nicole et Jean-Claude, des grands-parents heureux !

ÉTAT-CIVIL DE JUIN ET JUILLET

Naissances :

La Municipalité leur souhaite la bienvenue

Neela BERMOND ; Wahid BOUALLOUCH ; Malo BOUREL ; Ellie BOUTELEUX ; Ilyas BOUZAYD ; Naya BUCAMP ; Tiago CARPENTIER ; Gauthier CARRÉ ; Arthur CHAPELET ; Daniya CHBABI ; Iyede CHEBABHA ; Maëlane CHIAKH ; Léo CLAUSSE ; Mia COURCELLE ; Clary CRELEUX ; Lucas DE ZWEEMER ; Méliana DELABROYE ; Aaron DERCOURT ; Maël DEVRED ; Romaissa DJOUDER ; Junior DONLAP MINKEU ; Zoé DUCROCQ ; Kaan DURLU ; Manoé DURIEUX TIRLOIT ; Noé FERNANDEZ ; Ezra FIORANI ; Yasmine HADJAJ ; Matïs HUMEZ ; Lina HURRIER ; Célia LALLEMANT ; Keïla LALOUE ; Jade LAMBERT ; Gabriel LEBLANC ; Eliana LEROUGE ; Noham LESAGE ; Erina LOUCHET ; Sacha MATTEI ; June MAYER ; Nayl MESSAOUDI ; Eliya MESTDAGH ; Gesuel MITROVIC ; Iris NOSOVIC ; Jamie NYS ; Théo PAILLIET ; Kelsy PETIT ; Emilien PIASECKI ; Hélène SAVARY DESREUMAUX ; Lyà THIBAUT ; Loris VALEMBOS TOURY ; Léna VASSEUR ; Julia VERNAGUT ; Siméon WADBLEY ; Eva WATERLOT ; Jeanne ZAMAN.

Décès :

La Municipalité s'associe à la tristesse des familles

Jean AERNOUDTS ; Aïssa AKNANAYE ; Jeanne BACQUET ; Lucette BIGOTTE ; Jean BLONDEL ; Claude BLONDIN ; Irène BOCHINSKI ; Jeanne BOURIEZ ; Martine CAPRON ; Odette CASTELAIN ; Bernard CATTEUW ; Gilberte CHAPPELLE ; Thérèse DE VEENE ; Sébastien DECROIX ; Marcel DEFFONTAINE ; Christiane DEGARDIN ; Aurèle DELAFORGE ; Emile DELANNOY ; Marie-Christine DELFORGE ; Yvette DELVAL ; Pierre DEMARQUILLY ; Michel DENOYELLE ; Cathy DERISBOURG ; Pierre DESAILLY ; Brigitte DESPEGHEL ; Jeanne DESTREBECQ ; Jean-Pierre DETREZ ; Marceau DEVANNE ; Christiane DOUANNE ; Amandine DRUON ; Marcel DUCANCHEZ ; Daniel FAUVERGUE ; Christiane FRANQUEVILLE ; Marie-Thérèse GARANDEL ; Jeannine GENDROT ; Edmond GROCH ; Renée GUIDE ; Louis GUILLUY ; Christiane HOUDART ; Raymonde HUTTIN ; Serge JORION ; Gustave KLEIN ; Christina KLUZIAK ; Célestin KORDECK ; Michel KOSSÉDA ; Simone LECLERCQ ; Alain LEFEBVRE ; Yvonne LEFEBVRE ; Bernard LEFRERE ; André LERICHE ; Yolande LIBERKOWSKI ; Czeslaw MACUK ; Mathilde MAES ; Lydia MAJOREK ; Thierry MARCQ ; Francis MERCIER ; Roland MERLEVÈDE ; Thierry MONTVOISIN ; Lallia MOUSSA ; Danielle PAOLI-LE CAMUS ; Francis PETIT ; Alice PIKSA ; Léona PIOGEZ ; Eliane PRIEZ ; Georges ROGÉZ ; Annie ROZYCKI ; Dominique SABRE ; Cathy SALINGUE ; Mohammed SENAICI ; Joseph SOBIERAJSKI ; Bernard TANGHE ; Gaston TIROT ; Freddy TOMASZEWSKI ; Hugues TRÉHOU ; Jeanne VERDONCQ ; Aimée VILAIN ; Wladyslaw ZAK ; Yamina ZEGGAÏ ; Jean ZMUDA.

Mariages :

La Municipalité leur présente ses félicitations

Abdeljalil AMNIAI et Assia YAJID ; Lotfi BEN HOUIDI et Corinne DESEILLE (1) ; Elodie BERTON et Mahé SIBA ; Sofian BOULERCHA et Luisa MOUSSA (2) ; Anthony BOURSE et Laetitia TRANNOY (3) ; Arnaud CHEVALIER et Anaïs THERY ; David CLAUSSE et Emilie LETENDART (4) ; Camille DECKER et Kevin WATEL (5) ; Marine DECISY et Steven FOSSE (6) ; Benoit HOUSSIN et Clémence VANHAMME ; Jean-Claude LEROY et Martine CAUDOUX ; Julien PAUCHET et Julie RAMON.

Vive les mariés !



LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Cette année, les Journées du Patrimoine se dérouleront en trois journées de découverte de notre ville.

Le vendredi 18 septembre à 18 h aura lieu l'inauguration de l'exposition du fond d'art contemporain de la ville par David Obringer, Directeur des Affaires Culturelles, dans le Hall d'Honneur de l'Hôtel de Ville. Ce circuit sera suivi d'une conférence du docteur Desruelles à partir de 18 h 30, sur deux personnages

marquants de l'après Grande Guerre. Un verre de l'amitié clôturera cette soirée.

VISITES DE L'HÔTEL DE VILLE

Le samedi 19 septembre à 18 h et le dimanche 20 septembre à 15 h, une visite de l'Hôtel de Ville sera organisée et s'achèvera comme de coutume par la visite du bureau de Monsieur le Maire.

IN MEMORIAM AURÉLIEN MONTOIS



Le 10 août dernier, Aurélien Montois a brutalement été arraché à l'affection des siens, à l'âge de 39 ans. Passionné de tir à l'arc, le sportif non-voyant avait rejoint la Flèche héninoise en 2011 après avoir été licencié d'un club Handisport dans la région Lilloise, puis à Estrées et enfin Courchelettes.

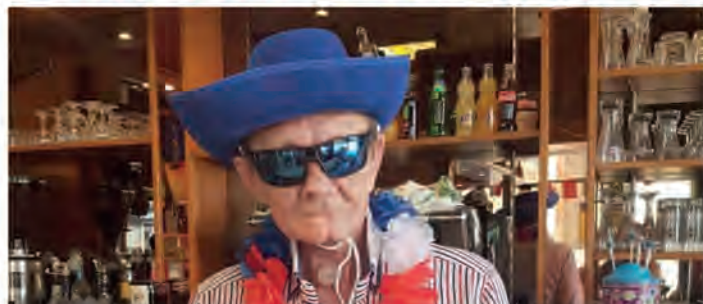
Mais c'est à Hénin-Beaumont qu'Aurélien avait trouvé une vraie famille pour pratiquer son sport dans les meilleures conditions possibles. Ce jeune combattif pouvait s'adonner à sa passion grâce à un arc muni d'une potence équipée d'un repère tactile.

Toujours accompagné de son coach Patrick Bierlair et de ses chiens d'assistance Suzy puis Evora, Aurélien a eu l'occasion de participer au Championnat de France Ufolep de tir à l'arc mais également à diverses compétitions et manifestations comme la Semaine du Handicap où la Municipalité l'avait mis à l'honneur en 2015.

Malgré un emploi du temps sportif bien rempli, Aurélien avait également d'autres passions. En effet il collectionnait les fers à repasser et était membre de l'association Patrimoine, histoire et étude du repasage de Sebourg.

Sa disparition laisse un grand vide au sein du club héninois. Monsieur le Maire et Laurent Brice, adjoint au Sport, adressent leurs sincères condoléances à Thérèse Montois, maman d'Aurélien et secrétaire de la Flèche héninoise, ainsi qu'à ses proches et amis.

IN MEMORIAM BERNARD CATTEEUW



Bernard Catteeuw s'est éteint le 8 juillet dernier à l'âge de 73 ans. Véritable entrepreneur dans l'âme, son visage était connu de tous les Héninois. En 1970, alors qu'il se destine à une carrière de chirurgien, il décide de tout arrêter pour subvenir aux besoins de sa famille et ouvre alors sa première affaire : le chalet « la Friterie » installé sur le parking d'Auchan Noyelles-Godault. C'est de cette première expérience qu'est né son surnom « Bernard la frite », qui le suivra ensuite durant toute sa vie.

Au même moment, il crée le « Bistro » situé à côté de la piscine qu'il conservera durant 10 ans avant de devenir maître d'hôtel au parc d'attractions Bagatelle. Mais l'envie d'entreprendre est trop forte et Bernard décide alors d'ouvrir au sein de la Cité Foch « Le Relax » devenu aujourd'hui « Le Végas », puis un magasin de meubles d'occasion à Courcelles-Les-Lens, une première dans la région, et enfin une crêperie, rue Isidore Lernoult ! Dans les années 1990, il devient barman au sein du restaurant « L'Excelsior » et rencontre Dominique, avec qui il se marie en 1997. En 2001, le couple s'installe au Zinc, rue Elie Gruyelle, avant de racheter Le Campbell en 2014. Décrit par Dominique comme un homme ayant le cœur sur la main, il aimait son métier et ses clients le lui rendaient bien puisqu'au cours de sa longue vie professionnelle, ils sont toujours restés fidèles. Côté vie personnelle, Bernard était un fêru de sensations fortes et se rendait plusieurs fois par an dans des parcs d'attraction, toujours à la recherche d'un nouveau défi à relever ! Monsieur le Maire présente à sa famille et à ses proches ses sincères condoléances.

Un été à Hénin



n-Beaumont

Cette année, crise sanitaire oblige, le programme estival a été pour le moins chamboulé, mais les services de la Ville ont usé de travail, d'investissement et d'imagination afin de vous faire vivre un excellent été. Des fêtes champêtres aux après-midis destinés aux enfants, il y en a eu pour toutes les générations.

Avec 6 dates différentes, les fêtes champêtres ont eu un véritable succès. Des centaines de personnes se sont rassemblées avec bien évidemment le

respect des mesures barrières, afin de partager un moment convivial autour d'un repas ou tout simplement autour d'un verre avec une ambiance comme nous savons mettre dans notre magnifique région.

Pour ce qui est des après-midis pour les enfants, ce fut aussi un carton plein ! Entre l'accès aux structures gonflables, les spectacles, sans oublier les goûters, nos jeunes citoyens ont profité de ces moments de loisirs offerts par la Municipalité.



RETOUR SUR LES CÉRÉMONIES

Hommage à Jacques Piette ▶



◀ Cérémonies de la Fête nationale

HENIN-BEAUMONT

VILLE ACTIVE ET SPORTIVE

Le service des sports, par le biais de l'Atrium, a souhaité mettre en place quelques activités sportives gratuites durant le mois de juillet.

La Gym douce, le Yoga, le renforcement, la zumba, l'ATF ont ainsi été mis en place dans les différents quartiers d'Henin-Beaumont : EFM, Beaumont (salle Debeyre), Atrium, salle Delmotte, avec le respect du protocole sanitaire.

Ces activités ont été particulièrement appréciées par les participants.



permis pas cher.fr

Permis de Conduire **Auto-Ecole** Low Cost

Pourquoi payer plus cher ?

Permis B à partir de
779 €
* Tout Compris avec un forfait 20 Leçons de conduite

PERMIS B

FORFAIT 20H DE CONDUITE

BOITE MANUELLE

FORMATION CODE ILLIMITÉE

FACILITÉS DE PAIEMENT

EXAMEN DE LA CONDUITE

ACCOMPAGNEMENT

Gratuit et Illimité !

LE PERMIS
A UN EURO
PAR JOUR

DANS NOS FORFAITS - CODE ET CONDUITE - TOUT COMPRIS

WWW.PERMISPASCHER.FR

HENIN-BEAUMONT

118 RUE ELIE GRUYELLE - 62110 HENIN-BEAUMONT

TÉL.: 03 21 28 35 88

HENIN-BEAUMONT@PERMISPASCHER.FR

Agrement : E18 062 00160





UN PROJET DE COMPLEXE SPORTIF D'EXCELLENCE À HÉNIN-BEAUMONT : LE SEUL DU DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Le 20 juillet dernier, la Ville d'Hénin-Beaumont a défendu sa candidature pour la création d'un Equipement sportif d'excellence auprès de la Région Hauts-de-France. **Sous réserve du cofinancement par nos partenaires (Etat, Région, Département et Agglomération), cette nouvelle structure pourrait voir le jour en 2023 et devrait relier la Salle Lelaure renovée et l'Atrium auxquels s'ajoutera un nouveau plateau multisports de 300 places assises afin de constituer un seul et même complexe permettant la pratique du sport pour tous.**

Cette nouvelle ambition sportive intervient après l'obtention du label « Ville active et sportive » et « Terre de jeux 2024 ». Depuis 2014, sous l'impulsion de Steeve Briois et de son adjoint au Sport Laurent Brice, la Municipalité a su donner une place importante au

sport. Avec un budget en constante évolution, un service des sports devenu le moteur et le partenaire privilégié des associations sportives, la création et la rénovation de nombreux équipements, Hénin-Beaumont souhaite enfin être reconnue comme une ville d'excellence sportive.

Ainsi, afin de continuer dans ce sens avec les JO de 2024 comme horizon, **la Municipalité souhaite articuler son action autour de deux composantes : le sport de haut-niveau et le sport pour tous et c'est grâce à la qualité des équipements sportifs que l'objectif pourra être atteint.** C'est pourquoi en s'inscrivant dans ce projet pour des équipements sportifs d'excellence, Hénin-Beaumont pourra permettre l'organisation d'événements sportifs nationaux et internationaux mais aussi une pratique du sport dans les meilleures conditions possibles.

Un complexe tourné vers l'excellence :

Cette nouvelle structure devrait permettre au Cercle d'Escrime et au club d'Hénin gym de poursuivre leur développement et celui de leur filière de haut niveau tant quantitativement que qualitativement. **La ville d'Hénin-Beaumont pourra offrir à ces deux clubs, un complexe leur permettant d'accueillir des compétitions d'envergure nationale et internationale.**

Une structure d'apprentissage pluridisciplinaire

Cette nouvelle salle pourrait offrir également aux élèves scolarisés à Hénin-Beaumont de profiter d'un enseignement sportif dans un équipement de qualité

Une démocratisation du sport pour tous

L'ambition est de développer la pratique libre du sport en créant **des lieux propices au développement d'activités de proximité et au rassemblement des habitants notamment des quartiers prioritaires et en veille situés à proximité**

Une modernisation tournée vers le développement durable

Ce projet a été conçu en s'inscrivant dans une démarche de développement durable. Il permettra une remise aux normes des bâtiments vieillissant en intégrant un programme photovoltaïque collectif et de géothermie. Ce projet sera conçu autour de bâtiments énergétiquement performants



LE MOT DE

LAURENT BRICE, ADJOINT AU SPORT

Je suis fier de la rapidité avec laquelle le service des sports, en collaboration avec les services techniques de la Ville, a pu se mettre en ordre de bataille pour construire un projet d'excellence et durable. En effet, nous avons dû répondre en seulement 3 mois à l'appel à projets lancé par la Région.

Sur les 7 projets retenus par les Hauts-de-France, nous sommes le seul dans le département.

Cela est la reconnaissance de l'excellente dynamique sportive qui s'est enclenchée depuis maintenant 6 ans sur notre territoire.

Cet équipement ouvert à tous permettra à nos 2 clubs de haut-niveau de faire rayonner Hénin-Beaumont encore plus fort !

LE CALENDRIER DU PROJET

2020	Candidature retenue
2021	Etudes
2022	Début des travaux
2023	Réception du complexe
2024	Jeux Olympiques de Paris



CONSEILS DE QUARTIER

Après plusieurs années d'expérience et un bilan tiré de la précédente mandature, lors du Conseil municipal du 3 juillet 2020, il a été décidé la création de 3 Conseils de Quartier. La mise en place de Conseils de quartier à Hénin-Beaumont traduit à nouveau la volonté de la Municipalité de développer la démocratie participative locale.

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Créés par la loi sur la « démocratie de proximité » du 27 février 2002, les Conseils de Quartier, qui ne sont pas obligatoires pour les villes de moins de 80.000 habitants, sont un lieu d'information, d'écoute, de concertation et d'expression. Ils permettent aux habitants de s'impliquer dans la vie de leur quartier.

Ils ont vocation à formuler des avis et des propositions sur les thématiques intéressant la vie locale. Ils permettront d'aborder collectivement les questions et les projets concernant les quartiers pour trouver des solutions.

Ils pourront également être consultés par le Maire dans le cadre des projets qui intéressent les quartiers afin de recueillir leur avis, de les associer à l'élaboration et de les mobiliser sur des réflexions relatives aux problématiques locales. Ils contribueront également au renforcement du lien social dans les quartiers.

LA COMPOSITION

Les Conseils de Quartier seront mis en place pour toute la durée du mandat municipal. Chaque Conseil de Quartier comptera 38 personnes, le Maire, le Premier Adjoint, l'Adjoint de quartier, et 35 membres.

QUAND ET OÙ SE RÉUNISSENT-ILS ?

Les Conseils de Quartier se réuniront en début de soirée dans les salons d'honneur de l'hôtel de ville. Ils seront convoqués par le Maire.

VOUS SOUHAITEZ DEVENIR MEMBRE ?

Pour devenir conseiller de quartier, il faut être majeur et habiter le quartier. Les candidatures sont à adresser avant le 25 septembre 2020 minuit, en renvoyant le bulletin ci-dessous.

Un tirage au sort sera réalisé par un huissier de justice et désignera les 35 membres pour chaque quartier.

BULLETIN DE CANDIDATURE

Je souhaite m'investir dans la vie de mon quartier !

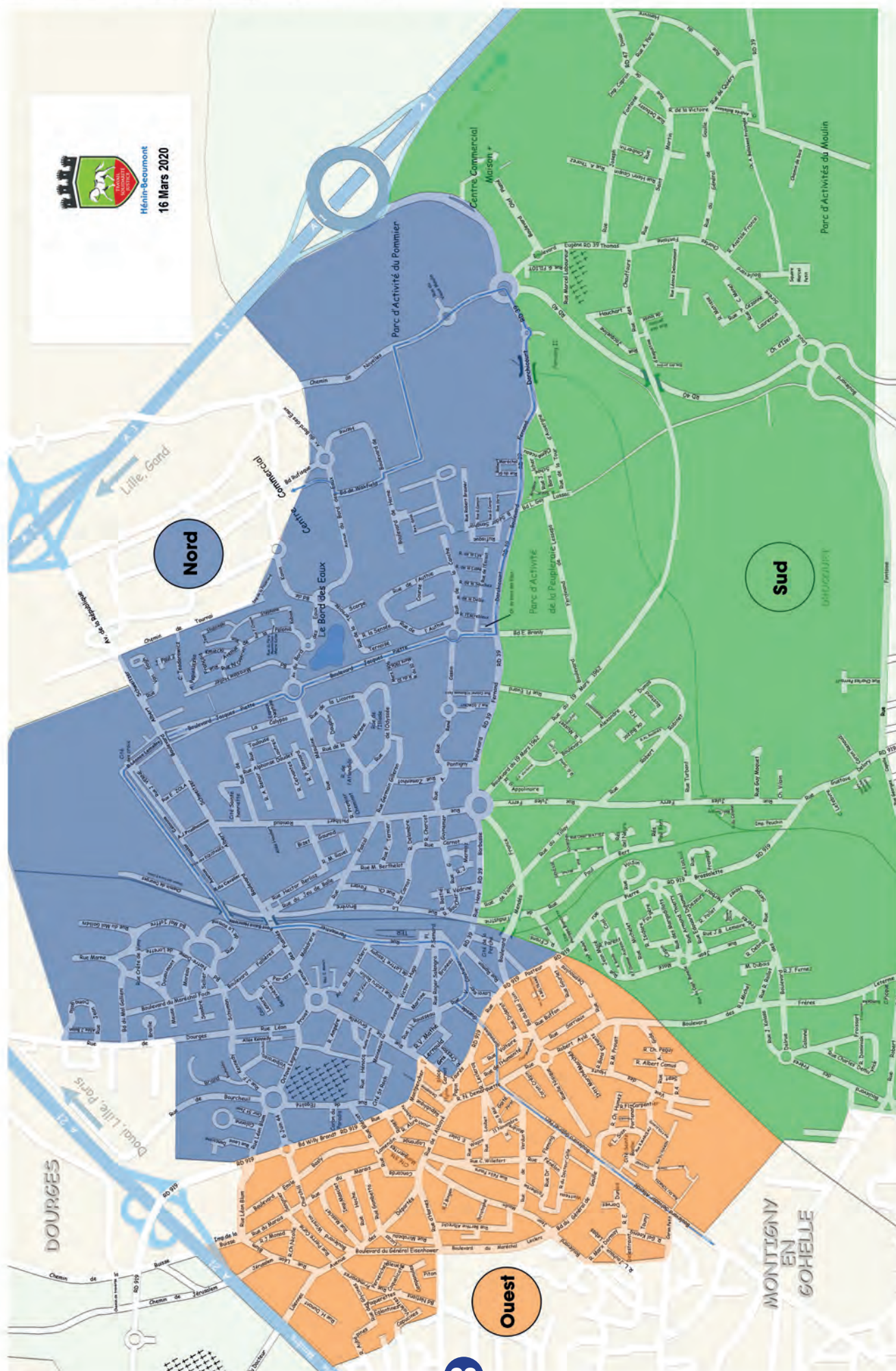
PRÉNOM : NOM :

ADRESSE :

MAIL : TÉLÉPHONE :

COUPON À RETOURNER À : MAIRIE D'HÉNIN-BEAUMONT - CONSEILS DE QUARTIER - 1 PLACE JEAN JAURÈS - 62 110 HÉNIN-BEAUMONT

CARTE DES CONSEILS DE QUARTIER



ASSISTANTS MATERNELS

Vous êtes assistants maternels au sein de la commune et vous accueillez un ou plusieurs enfants : le Relais Petite Enfance vous propose des temps d'activité vous permettant de rompre l'isolement, les lundis, mardis et jeudis de 9 h à 11 h avec autorisation écrite des parents-employeurs. Il s'agit également d'un lieu de socialisation pour les enfants. Ces temps d'éveil se déroulent au 1er étage du Pôle Petite Enfance, 169 Rue Élie Gruyelle.

Les activités du Relais Petite Enfance reprendront le lundi 7 septembre sur inscription au 03 21 13 55 02 ou au 06 17 02 02 82 ou par mail à relaispetiteenfance@mairie-heninbeaumont.fr

Vous souhaitez vous perfectionner, avoir de nouvelles connaissances et notions en matière de prévention, de sécurité, d'éveil et de communication ?

En tant que professionnel de l'accueil individuel, vous bénéficiez de 58 h de formation par an, disponibles dès la première heure travaillée. Si les formations sont effectuées en dehors de votre temps de travail habituel, elles vous seront rémunérées.

Le Relais met en place plusieurs sessions avec encore quelques places disponibles. N'hésitez pas à le contacter !



UN ÉTÉ ENSOLEILLÉ

AU MULTI-ACCUEIL !

En cette fin d'année scolaire, les enfants du multi-accueil ont pu profiter de l'extérieur.

Au programme : toboggan, ballons, cerceaux, vélo et jeux d'eau.

Ils ont même eu la chance de pouvoir prendre le goûter dehors et de participer à des activités d'éveil sensoriel au grand air.

En effet, un parcours sensoriel leur a été proposé,

composé de différents récipients remplis d'eau, de plumes, de semoule, de papier à bulles et de paille. Ce fut l'occasion pour eux d'appréhender avec leurs pieds ces différentes matières et de découvrir de nouvelles sensations.

Derniers moments de partage et de jeux pour les enfants, avant de se retrouver, pour certains après leurs vacances, et pour d'autres avant leur première rentrée à l'école.



TRAVAUX

DANS LES ÉCOLES

Chaque année, les Services techniques de la ville profitent des vacances estivales afin d'intervenir dans les écoles pour mener à bien de grands chantiers. Cet été, les entreprises et les services de la ville se sont relayés, pour que l'accueil de nos petits écoliers se fasse dans les meilleures conditions dès la rentrée de septembre.

L'éducation est une des priorités municipales !



Travaux de réhabilitation, mise en conformité électrique, passage en LED, peinture des murs, pose des faux plafonds suspendus en dalles, pose d'une VMC.

École Breuval



Travaux de réhabilitation des sanitaires avec création d'un WC PMR.

École Dubreucq



Dépose et repose d'un nouveau revêtement de sol.

École Legrand



Réhabilitation des sanitaires

École Fallières



Création d'une halte garderie.

École Pantigny



Réfection des peintures, pose de faux plafonds dans les entrées et WC

École Bracke-Desrousseaux

RETOUR SUR LES CENTRES DE LOISIRS D'ÉTÉ

Pour la période estivale, les centres de loisirs étaient placés sous le thème des Jeux Olympiques 2024.

Du sport, du sport et encore du sport. Mais pas n'importe lequel ! Lors de ces 6 semaines, les enfants ont pu faire du kayak, du football américain, des olympiades, du vélo, du tennis, de l'escalade, du handball, du paddel, de la pétanque, du bowling, du mini-golf et bien d'autres activités ludiques et créatives.

Sans pour autant oublier le respect des gestes barrières et le port du masque obligatoire dès 11 ans.



INSCRIPTIONS

ACCUEILS DE LOISIRS

ORGANISATION GÉNÉRALE

Les accueils de loisirs seront ouverts de 9 h à 17 h aux enfants âgés de 3 à 13 ans. Les accueils de loisirs maternels et élémentaires se dérouleront dans les locaux du groupe scolaire Michelet. Le Centre Sportif occupera l'Espace François Mitterrand.

DATES ET LIEUX :

3-6 ans : Michelet Maternel.
du 19 au 30 Octobre.
6-13 ans : Michelet Élémentaire.
du 19 au 30 Octobre.
10-13 ans : Centre Sportif : EFM
du 19 au 23 Octobre

Cette organisation est annoncée sous réserve de l'évolution des directives imposées par le protocole sanitaire.

Un service de navettes sera mis en place aux arrêts suivants :
- Beaumont (place de l'Église), Espace

François Mitterrand, Atrium, Salle Jean Moulin

Une garderie sera proposée, de 7 h à 8 h 45 et de 17 h à 19 h. Cette garderie sera également accessible matin et soir aux enfants fréquentant le Centre Sportif.

DATES ET LIEUX D'INSCRIPTION

- du Samedi 19 Septembre au Dimanche 4 Octobre 2020, en ligne via le portail famille.
- du Lundi 28 Septembre au Vendredi 2 Octobre 2020, au guichet du Service Jeunesse.

Le dossier d'inscription dûment complété, auquel doivent être joints les documents demandés, est obligatoire pour valider définitivement toute inscription.

Pour les démarches en ligne :
servicejeunesse@mairie-henin-beaumont.fr



PETIT TOUR DANS **VOS JARDINS !**

Dans le précédent magazine, nous vous avons demandé de nous envoyer, si vous le désiriez, des photos de votre jardin, afin de partager avec les lecteurs un petit morceau de chez vous. Voici quelques images que nous avons reçues. Merci à tous pour votre contribution !

Le thème photo du prochain magazine sera : **LA RENTRÉE SCOLAIRE**

N'hésitez pas à nous envoyer vos photos par mail à : communication@mairie-heninbeaumont.fr





LES TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS CONTINUENT !

Retrouvez l'évolution des travaux dans la ville sur notre page Facebook

Ville d'Hénin-Beaumont **ÎLOT CARNOT** - 21 juillet

Les travaux continuent
Zoom sur l'îlot Carnot

L'îlot Carnot s'embellit de jour en jour. Vous pouvez désormais emprunter cette nouvelle route reliant la rue Montpencher à la rue des Moineaux. Vous bénéficiez de nouvelles places de stationnement et les plus petits pourront prochainement profiter de l'aire de jeux sécurisée, se trouvant à côté de la maison Anne Frank.




349 49 commentaires 55 partages

Ville d'Hénin-Beaumont **RUE MÉLUSINE** - 23 juin

De nombreux riverains nous avaient alertés sur la vitesse excessive rue Mélusine et sur les fréquents refus de priorité sur cette voie très fréquentée. Deux ralentisseurs ont été réalisés, en présence de Nicolas Moreaux, adjoint délégué aux Travaux et à la Sécurité, en amont de chaque priorité afin de régulariser cette situation.




245 115 commentaires 35 partages

VILLAGE DE BEAUMONT :

DES FEUX « INTELLIGENTS » RUE DE DOUAI



Des travaux d'installation de feux « intelligents » ont été engagés au mois d'août rue de Douai, à proximité de l'impasse Jules Capron. L'objectif est de modifier le comportement de certains automobilistes n'appliquant pas les consignes de limitation de la vitesse dans cette voie qui constitue l'un des axes principaux d'entrée et de sortie du village de Beaumont.

Le principe de fonctionnement de ces feux est le suivant : le feu tricolore est maintenu au

rouge par défaut. Lorsque l'arrivée d'un véhicule est détectée, le feu reste au rouge si la vitesse réglementaire est dépassée, obligeant ainsi l'automobiliste à ralentir, voire à s'arrêter. Le feu passe au vert si le conducteur adopte une conduite respectueuse des règles.

Ce dispositif récompense donc les bonnes pratiques des conducteurs et sanctionne les dépassements de la vitesse autorisée.

RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ

Hénin-Beaumont a entamé en 2019 la révision de son Règlement Local de Publicité (RLP).

Qu'est-ce qu'un RLP ?

Le Règlement Local de Publicité (RLP) est une déclinaison locale du règlement national de publicité. Il a pour objectif d'en adapter les règles localement sur le territoire d'Hénin-Beaumont. Ce règlement assure, grâce à des règles spécifiques, la protection des sites patrimoniaux du territoire et une harmonisation des dispositifs pour améliorer le cadre de vie sur le territoire.

Ce document, une fois approuvé, sera annexé au Plan Local d'Urbanisme, également en cours d'élaboration.

Quels sont les objectifs du RLP ?

L'élaboration d'un RLP présente plusieurs enjeux pour le territoire d'Hénin-Beaumont, notamment en matière d'économie et d'attractivité, et de préservation du cadre de vie et du paysage.

Ainsi, les orientations qui ont été débattues en Conseil Municipal sont les suivantes :

- Maîtriser la densité et les formats de publicité.
 - Améliorer l'intégration des dispositifs publicitaires.
 - Renforcer la lisibilité des enseignes.
 - Conforter l'attractivité et le dynamisme des zones d'activités.
 - S'inscrire dans une démarche de développement durable.
 - Prendre en compte l'impact des dispositifs sur le patrimoine.
- L'ensemble de ces orientations est

ensuite traduit au sein du règlement de publicité. Ce règlement assurera, grâce à des règles spécifiques, la protection des sites patrimoniaux du territoire et une harmonisation des dispositifs pour améliorer le cadre de vie. Il rendra possible la maîtrise des dispositifs publicitaires le long des axes routiers structurants le territoire et sur les entrées de ville. En harmonisant et en limitant la densité des dispositifs, leur lisibilité sera davantage augmentée et ainsi les secteurs économiques (centre-ville, zone d'activités, zone commerciale...) seront mis en valeur.

Quel planning ?

Le travail se réalise en collaboration avec les services de l'état, les partenaires et le bureau d'études choisi pour accompagner les élus durant la mission.

Le diagnostic a été réalisé en 2019, suivi par le débat des orientations en fin d'année 2019 au sein du Conseil Municipal. L'année 2020 est consacrée à l'écriture du zonage et des règles. Nous informons les habitants qu'un registre est disponible au service Urbanisme, afin de recueillir les observations des héninois. Une réunion publique sera organisée le mardi 29 septembre 2020 à 18 H 00 Salle la Polonia- 39 rue Elie Gruyelle Hénin-Beaumont.

Par ailleurs, une enquête publique sera organisée en début d'année 2021, pour permettre aux habitants de consulter le projet et d'émettre éventuellement leurs observations et/ou remarques sur ce projet.

PRIORITÉ AUX CYCLISTES



Afin de privilégier les déplacements en mode doux, et plus particulièrement le vélo dans ce cas, un nouveau marquage a été réalisé sur le boulevard Darchicourt entre le boulevard Piette et l'usine Debarge Bois ; celui-ci, dénommé chaucidou, donne priorité aux cycles par rapport aux autres véhicules.

Deux bandes cyclables sont tracées de part et d'autre de la chaussée sans bande axiale. Les voitures ou poids lourds ne sont autorisés à mordre la voie cyclable qu'en cas de croisement d'un autre véhicule comme indiqué sur le schéma. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du développement du plan vélo de la ville.

A ce sujet, une piste cyclable est également en cours de tracage sur les boulevards De Gaulle, Leclerc, Eisenhower et Churchill. Celle-ci, profitant d'une chaussée plus large, est interdite à toute circulation autre que le vélo.

LES TRAVAUX DANS VOTRE QUARTIER

Ces équipements, qui sont d'ores et déjà opérationnels, seront expérimentés en vue d'une extension de leur implantation dans d'autres rues de la commune.

Par ailleurs, le Conseil Départemental, propriétaire de la voirie de la rue de Douai, a engagé, en lien avec les services techniques, une étude visant à aménager la chaussée au début de cette voie en venant d'Esquerchin. Ce projet aura pour objectif de limiter la vitesse des véhicules dès l'entrée du village de Beaumont.

- Poursuite du tracage d'une bande cyclable bd du Maréchal Leclerc, bd du Général Eisenhower et bd Winston Churchill
- Poursuite de l'aménagement d'un trottoir bd des Frères Leterme
- Tracage de passages protégés piétons rue Joseph Fontaine
- Tracage d'emplacements de stationnement PMR dans diverses rues de la ville
- Réfection d'une portion de trottoir rue Elie Gruyelle
- Installation de balises de signalisation au niveau du n° 516 boulevard Albert Schweitzer
- Installation de potelets boulevard des Frères Leterme à proximité de la rue Hector Bombeke

CHEZ LABEL ANGLAISE, ON CULTIVE LA PASSION DU BISTROT DE PÈRE EN FILS



L'institution de la place Wagon existe depuis près de 100 ans. Fabrice, le gérant, est présent depuis 1992. Et il déclare "ne pas avoir vu passer les années" ! Son objectif de départ, "être un café de quartier et de proximité qui fonctionne" est rempli. À une clientèle "locale" et une "bonne ambiance" sont associés "des concerts et des soirées", des "jeux et des animations" qui produisent la bonne alchimie pour le bistrot.

Des animations variées pour une clientèle "en mouvement permanent"

Pour animer Label Anglaise, "rien de tel qu'un blindtest ou un concert tous les mois" selon

Fabrice. Fils et petit-fils de bistro-
tier, il veut "conserver un côté jeune" pour s'adapter à une clientèle "en mouvement permanent". Un "véritable lieu de vie", même dans le contexte de crise que nous connaissons : "on sent que les gens ont envie de sortir. Dans nos petits lieux comme ce bistrot, la clientèle est quand même revenue, surtout les jours où il fait beau", indique le gérant.

Label Anglaise est devenu un bar solidaire

Selon Fabrice, Label Anglaise est "devenu un bar solidaire" : sous l'appellation de "Sauvons les petits bistrot", une association créée pour remplir cet objectif, il

met en place un certain nombre de mesures, tels que la baisse des prix des consommations, afin de faire revenir des clients qui ne le pouvaient plus. L'accueil se fait d'ailleurs dans des conditions d'hygiène qui se veulent exemplaires : port du masque obligatoire, plexiglas et présence de gel hydroalcoolique à l'entrée. De quoi rassurer au regard de la période que nous traversons.

Horaires d'ouverture de Label Anglaise : du mardi au vendredi à partir de midi (fermeture aléatoire), le samedi de 16 h à 2 h du matin et le dimanche de 18 h à 1 h du matin.

PLUS AUCUN FRAIS DE GESTION POUR LES CHÈQUES-CADEAUX "J'ACHÈTE À HÉNIN-BEAUMONT" !



Voilà 5 ans que les chèques-cadeaux "J'achète à Hénin-Beaumont" existent. Pour faire plaisir à un proche, pour offrir lors d'une cérémonie ou au sein d'un comité d'entreprise, les chèques-cadeaux ont une utilité croissante : permettre à de plus en plus de commerçants (près d'une centaine) de bénéficier de la dynamisation du centre-ville d'Hénin-Beaumont !

Deux nouveaux commerçants partenaires à partir du mois d'août !

Pour le mois d'août, deux nouveaux commerçants acceptent les chèques-cadeaux : Isabelle, gérante de

« Quelques points de couleur », et Céline, gérante de la nouvelle enseigne « Passion Fromage » ! Et la nouveauté de cet été : désormais, les commerçants ne paient plus de frais de gestion pour les chèques-cadeaux ! Un chèque-cadeau de 10 € permet donc aux commerçants partenaires de recevoir la même somme.

Plus d'informations à pole.developpement@mairie-heninbeaumont.fr ou par téléphone au 03 21 08 88 68

DE NOUVEAUX COMMERCES EN CENTRE-VILLE

CHANGEMENT D'ENSEIGNE : BIENVENUE À CORIOLIS TÉLÉCOM



Michel Pora vous accueille, depuis le mois de juillet, dans sa nouvelle boutique rebaptisée « Coriolis ». Proximité, écoute, efficacité, rapidité et expérience sont les valeurs défendues par le propriétaire de la boutique depuis de nombreuses années. Dans cette nouvelle enseigne repensée, Michel souhaite continuer de conserver une relation client de qualité !

Vous y trouverez tout ce dont vous avez besoin en matière de box internet, forfaits mobile, téléphones mais également des accessoires sur mesure tels que des protections pour smartphone, tablette, manette de

console, ordinateur portable, montre...

La boutique située en plein cœur de ville s'adresse également aux seniors avec une gamme d'équipements et de services adaptés. Installation à domicile, produits clés-en-mains, initiation... grâce au « numérique facile », l'ambition est de réconcilier les seniors avec les nouvelles technologies.

Amy et Marita, la responsable, seront heureuses de vous accueillir dans cette boutique flambant neuve qui propose un service client de qualité, également adapté aux personnes sourdes ou malentendantes. Elles

sauront vous conseiller sur des offres et des mobiles pour chacun de vos besoins et pour tous les budgets.

De plus, votre fidélité est récompensée grâce aux points cumulables et utilisables dès 6 mois.

Coriolis
75, rue de l'Abbaye

Du lundi au vendredi de 9h45 à 12 h et de 14 h à 18h30
03.62.02.01.01

Facebook @Coriolisheninbeaumont
Envie de vous mettre à l'informatique ?
Lenumeriquefacile.fr
06.29.23.65.48

PASSION FROMAGE



L'enseigne a ouvert le 23 juillet. Un aboutissement pour Céline, la gérante, qui prépare son projet depuis plusieurs mois. Passion Fromage a vu le jour au 76 rue Pasteur, à proximité immédiate des Jardins de l'hôtel de ville et des nombreux parkings attenants. Laurent Brice, adjoint aux Actions économiques et le responsable du service Entreprendre de la Mairie étaient présents pour l'occasion.

Des produits du terroir

Chez Passion Fromage, on retrouve principalement des fromages fermiers, venus de différentes régions (Auvergne, Nord - Pas-de-Calais, Savoie...) mais aussi du pâté, du jambon (pour les sand-

wichs) et des confitures du valenciennois. Ces dernières sont pour certaines primées par le ministère de l'Agriculture ! Quant aux bières proposées, elles viennent du Nord - Pas-de-Calais... La charcuterie, elle, provient du Ch'ti Boucher !

Une formule pour le midi à emporter

Pour agrémenter vos repas, vous pouvez venir vous approvisionner chez Passion Fromage de 9 h 30 à 18 h 30 les mardis, jeudis et vendredis et de 10 h à 18 h les mercredis et samedis. Un menu est proposé avec sandwich (composé d'un fromage au choix) et dessert (yaourt fermier par exemple), pour 5 euros !

CAMÉRAS INDIVIDUELLES AU SEIN DE LA POLICE MUNICIPALE



Dans l'exercice de leurs missions de prévention des atteintes à l'ordre public et de protection de la sécurité des personnes et des biens, ainsi que leurs missions de police judiciaire, les agents de police municipale peuvent procéder en tous lieux, y compris des lieux privés, au moyen de caméras individuelles, à un enregistrement audiovisuel de leurs interventions lorsque se produit ou est susceptible de se produire un incident, eu égard aux circonstances de l'intervention ou au comportement des personnes concernées.

Les finalités de ces enregistrements sont la prévention des incidents au cours des interventions des agents de police municipale, le constat des infractions, la poursuite de leurs auteurs par la collecte de la preuve, la formation et la pédagogie des agents (à cette fin, toute personne filmée devra avoir le visage flouté afin qu'elle ne soit pas identifiable).

La caméra individuelle reste un dispositif qui a pour but d'apaiser les relations et d'améliorer les liens entre la police municipale et les habitants.

La Ville d'Hénin-Beaumont a donc fait le choix de doter ses policiers municipaux de caméras individuelles. Après étude de son dossier technique, elle a obtenu l'autorisation d'exploitation de son système de 8 caméras type « Sentinel EH-17G » par le biais de l'arrêté préfectoral n° 2020-300 en date du 18/06/2020 après déclaration auprès de la CNIL. Les agents les porteront à compter de septembre 2020.

Textes de référence :

- Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.
- Loi n°2018-697 du 3 août 2017 relative à l'harmonisation de l'utilisation des caméras mobiles par les autorités de sécurité publique.
- Décret n° 2019-140 du 27 février 2019 portant application de l'article L241-2 du code de la Sécurité intérieure et relative à la mise en œuvre de traitement de données à caractère personnel provenant des caméras individuelles des agents de police municipale.
- Article L241-2 et R241-8 à R241-15 du Code de la Sécurité Intérieure

Fonctionnement du matériel :

Ces caméras, portées de façon apparente,

disposent d'un témoin de mise en fonctionnement de couleur rouge fixe situé sur le sommet de la face exposée aux administrés.

La mise en route de l'enregistrement fait l'objet d'un signal sonore continu d'environ une seconde et se réalise par un appui sur le bouton central.

La fin d'enregistrement est, elle, signalée par un double signal sonore suite à un nouvel appui sur le bouton central.

Les agents veilleront, lorsque les circonstances le permettront, à aviser verbalement les administrés de l'existence de cet enregistrement audiovisuel.



En cas d'impossibilité immédiate, l'avis sera fait dès que possible.

Au retour au service, les enregistrements font l'objet d'un stockage sur un serveur sécurisé de manière automatisée.

Durée de conservation des données à caractères personnels (enregistrement audiovisuels)

Les données sont conservées six mois à compter du jour de leur enregistrement. Au terme de ce délai, ces données sont automatiquement effacées.

Lorsque les données ont, dans le délai de six mois, été utilisées dans le cadre d'une procédure judiciaire ou administrative, elles sont conservées selon les règles propres à chacune de ces procédures par l'autorité qui en a la charge.

Catégories d'accédants et destinataires des données personnelles

Dans la limite de leurs attributions respectives et de leur besoin d'en connaître, seuls ont accès aux



données et informations :

- le responsable du service de la police municipale (chargé de l'exploitation),
- les agents de police municipale individuellement désignés et habilités par le responsable du service.

Dans la limite de leurs attributions respectives et de leur besoin d'en connaître dans le cadre d'une procédure judiciaire ou administrative, peuvent être destinataires de tout ou partie des données et informations enregistrées dans les traitements :

- les officiers et agents de police judiciaire de la police nationale et de la gendarmerie nationale,
- les agents des services d'inspection générale de l'Etat.

Exercice des droits de la personne concernée par l'enregistrement

Conformément à la réglementation en vigueur relative à la protection des données personnelles (Règlement Général sur la Protection des Données dit « RGPD » et loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite « Informatique et Libertés »), vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'effacement et de limitation du traitement des informations qui vous concernent.

Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant par courrier postal à :

Hôtel de Ville
M. le Maire
1 Place Jean-Jaurès
BP 90109
62252 Hénin-Beaumont Cedex

Afin de ne pas gêner des enquêtes et des procédures administratives ou judiciaires et d'éviter de nuire à la prévention ou la détection d'infractions pénales, aux enquêtes ou aux poursuites en la matière, les droits d'accès et d'effacement peuvent faire l'objet de restrictions.

La personne concernée par ces restrictions exerce ses droits auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés dans les conditions prévues à l'article 70-22 de la même loi.

Coordonnée de la CNIL :

Commission Nationale Informatique et Liberté, 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.
Tél : 01 53 73 22 22. (Du lundi au jeudi de 9 h à 18 h 30 / le vendredi de 9 h à 18 h)

INTERVENTIONS

DE LA POLICE MUNICIPALE



RODEO

Le 14 juin 2020 vers 16 h, la brigade jour de notre Police Municipale, alors qu'elle patrouille en direction du Boulevard du Maréchal Juin, aperçoit un motard suspect et, s'en approchant, les agents constatent que ce conducteur de motocross non homologuée circule illégalement sur la voie publique hors de la chaussée. C'est alors que, voulant échapper au contrôle, le chauffard prend la fuite à une vitesse excessive en sens interdit. Mettant les passants en danger, le contrevenant emprunte également une voie piétonne pour semer la patrouille. Par un regroupement des équipes et une manœuvre d'encerclement, les agents ont pu intercepter le motard qui, en tentant de leur échapper, a dérapé et est tombé sur la chaussée.

Aucun blessé n'est à déplorer.

Le protagoniste sera convoqué devant la brigade des accidents et délits routiers de Lens pour les différentes infractions commises et se voit confisquer son véhicule.

VOL

Dans la nuit du 4 au 5 juillet, la patrouille de la Brigade de nuit reçoit un appel radio du centre de supervision urbain (CSU) qui a repéré un individu suspect qui essaierait d'ouvrir des véhicules en stationnements en testant les portières rue Ledru Rollin. Le CSU garde l'individu en visuel le temps de l'arrivée sur les lieux de la patrouille et fournit un descriptif détaillé du suspect. Sur place les policiers aperçoivent une portière de voiture ouverte et un individu correspondant à la description se trouvant à moitié à l'intérieur de l'habitacle à l'avant du véhicule coté passager. A la vue des policiers municipaux celui-ci sort du véhicule, ferme sèchement la portière, et déclare dans un premier temps de façon hésitante que le véhicule lui appartient, alors qu'il est porteur d'un gant noir sur la main droite et d'une petite lampe de poche.

Le mis en cause est interpellé et présenté au commissariat de Police de Lens pour « tentative de vol à la roulotte ».

HÉNIN-BEAUMONT UNE VILLE SÛRE !



La sécurité est la priorité de chaque instant pour la municipalité. Afin d'appliquer ses engagements, Monsieur le Maire Steeve Briois a considérablement renforcé les moyens de la police municipale et, aujourd'hui, Hénin-Beaumont fait référence en la matière.

Désormais, la Ville dispose d'une police municipale armée, aux effectifs presque doublés intervenant rapidement 24/24 et 7j/7, sur l'ensemble des quartiers de la ville, et conventionnée avec la Police nationale. Au service des citoyens, les policiers municipaux sont

appuyés en permanence par un réseau de vidéoprotection en déploiement continu et étendu à l'ensemble de la ville. Ce système permet à la fois de dissuader et d'élucider les délits.

Les chiffres communiqués par le préfet parlent d'eux-mêmes :

Sur les 6 premiers mois de 2020, la délinquance générale a diminué de 23,1 % et les agressions de 24,6 %. Quant aux vols et dégradations, ceux-ci baissent également de 20,1 %.

MERCI À LA VIDÉOPROTECTION

« Le 12 juillet, alors que mon fils revenait du parc public à vélo, une voiture l'a renversé au niveau de la rue Pasteur. L'auteur de l'accident est sorti de son véhicule pour voir ce qu'il se passait et lorsqu'il a vu qu'il s'agissait d'un enfant, il a pris la fuite.

Monsieur le Maire est même venu sur place pour voir ce qu'il se passait. Nous avons déposé plainte et c'est grâce aux caméras installées par la Mairie dans cette rue que nous avons pu retrouver le coupable.

Sans cela, justice n'aurait pas pu être rendue, c'est pourquoi je vous dis un grand merci ! »

M. et M^{me} François, habitants d'Hénin-Beaumont



Si votre demande nécessite l'intervention de la Police municipale, le meilleur moyen pour qu'elle soit rapide et efficace est de contacter les agents directement
au **03 21 74 87 33** ou au **06 03 58 36 60** !

Les patrouilles sont actives 7J/7 et 24H/24.

AVIS AUX ELECTEURS



Vous avez déménagé ? Pensez à effectuer votre changement d'adresse sur les listes électorales.

ATTENTION :

Si vous avez changé d'adresse et/ou que votre nouvelle adresse ne correspond plus à votre inscription électorale, il est possible que vous soyez radié des listes de la commune.

Chaque électeur devant justifier d'une attache avec le bureau de vote sur la liste duquel il est inscrit, doit régulariser sa situation électorale à la suite de tout changement de domicile ou de résidence.

A défaut l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale en question.

Que vous ayez déménagé sur une commune différente ou simplement déménagé dans la même ville, vous devez déclarer votre nouvelle adresse auprès de la mairie du nouveau domicile.

Comment faire ?

Priorisez la démarche en ligne : rendez-vous directement sur www.service-public.fr (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>) muni(e) d'une version numérisée d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

Vous pouvez également imprimer le cerfa directement sur le site internet de la ville ou le retirer à l'accueil de la mairie, et le retourner dûment complété et accompagné d'une copie d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile à votre nom datant de moins de trois mois, soit par courrier à l'Hôtel de ville, soit par mail à etatcivil@mairie-heninbeaumont.fr ou en le déposant dans la boîte à lettres située à l'entrée de la mairie.

Pour tout renseignement les agents du service « élections » de la mairie d'Hénin-Beaumont sont à votre disposition au rez-de-chaussée de la mairie, ou par téléphone : 03 21 74 87 59 ou 03 21 74 87 24.

RECENSEMENT CITOYEN



VOUS ALLEZ AVOIR 16 ANS ?

N'oubliez pas de vous faire recenser !

Le recensement citoyen, également appelé recensement militaire, est obligatoire pour tout jeune de 16 ans. Il doit être effectué entre le jour des 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit la date d'anniversaire.

Le recensement est obligatoire, l'attestation de recensement sera obligatoirement à fournir pour passer des examens (baccalauréat par exemple, mais également permis de conduire).

Comment faire ?

prioriser la démarche en ligne via service-public.fr

Cette démarche est également possible en remplissant le document dédié que vous pouvez trouver sur le site internet de la ville (ou à l'accueil de l'Hôtel de Ville), accompagné d'une copie d'une pièce d'identité et du livret de famille des parents. Ces documents peuvent être déposés dans la boîte à lettres située à l'entrée de l'Hôtel de Ville, ou envoyés par courrier ou par courriel (etatcivil@mairie-heninbeaumont.fr)

NOUVEAUX HORAIRES DE L'HÔTEL DE VILLE



À compter du 1^{er} septembre 2020 l'Hôtel de Ville sera ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

Le service Etat Civil sera ouvert le 1^{er} mercredi de chaque mois de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h (dates précises jusque fin d'année : les mercredis 2 septembre, 7 octobre, 4 novembre et 2 décembre 2020).



NOTRE RUBY N'A PAS FINI DE NOUS SURPRENDRE

Sauvée de la rue en juin dernier par Steeve Briois, notre Ruby n'a pas fini de nous surprendre !

Installée depuis dans le cabinet de Monsieur le Maire, la jeune chatte nous a fait la surprise, le 21 juillet dernier, de donner naissance à 3 chatons en pleine forme.

Aujourd'hui âgés d'un mois, les chatons grandissent de manière impressionnante et découvrent tous les jours, sous l'oeil protecteur de leur maman, leur environnement.

La petite famille passe donc un été paisible et heureux au sein de la Mairie en attendant le départ pour leur nouvelle famille prévu en octobre prochain.

Quant à notre mascotte Ruby, elle sera stérilisée dans les semaines à venir car la stérilisation présente 2 avantages indéniables :

- stabilisation de la population féline qui continue de jouer son rôle de filtre contre les rats, les souris...
- et enrayerement des problèmes d'odeurs d'urine et de miaulements des femelles en période de chaleurs.

C'est une belle histoire inattendue mais n'oubliez pas : stérilisez vos animaux, prenez soin d'eux et surtout, aimez les !



DROIT DE RÉPONSE DE CHRISTOPHE LE COUTEUX

Vous sous-entendez qu'il existerait une proximité entre les journalistes de la rédaction héninoise de La Voix du Nord, dont moi-même, avec Mme Gonzalez en évoquant une soirée tenue dans un cadre privé. Cette généralisation est infondée. Il est difficile de comprendre comment vous pouvez être aussi affirmatif alors que vous ne participez pas à cette soirée. Vous ne précisez pas sur quelles bases vos propos reposent, ce qui paraît pour le moins léger, surprenant et contradictoire, la municipalité d'Hénin-Beaumont s'élevant régulièrement contre les "fake news" dont elle serait prétendument victime.

DROIT DE RÉPONSE DE LA MAIRIE AU DROIT DE RÉPONSE DE CHRISTOPHE LE COUTEUX

M. Le Couteux n'aurait visiblement pas de relations avec des membres de l'opposition, selon ses dires.

La soirée privée au cours de laquelle il affichait sa proximité avec Mme Gonzales s'est pourtant tenue dans les locaux de La Voix du Nord, en plein centre-ville, les seuls élus présents étant tous de gauche, comme la maire communiste de Rouvroy, par exemple. M. Le Couteux demande également que nous dévoilions nos sources. Cela ne manque pas de sel, lorsqu'on sait que la profession de journaliste se bat quotidiennement pour le secret des sources.

Néanmoins, nous pouvons écrire qu'un représentant associatif présent sur les lieux a été choqué par la teneur de cette soirée, au cours de laquelle Mme Gonzales — accompagnée d'ailleurs du documentariste d'extrême-gauche Edouard Mills-Affif — a tutoyé et embrassé les membres de La Voix du Nord.

Il n'y a bien sûr aucun délit à cela ni aucune honte à avoir, nous ne comprenons simplement pas pourquoi M. Le Couteux n'assume pas sa proximité manifeste avec l'opposition d'extrême-gauche.

GROUPE MAJORITAIRE

En pleine crise d'hystérie en Conseil municipal, Tondelier refuse de s'exprimer sur son salaire à 5000 euros par mois

Hurlements en Conseil municipal, crises d'hystérie, M.Tondelier a donné une piteuse image d'elle lors de la dernière séance du 3 juillet dernier. Pour empêcher un élu majoritaire de s'exprimer, M.Tondelier n'a eu de cesse de couper pendant 10 minutes son intervention en vociférant pour couvrir la voix de ceux qui s'exprimaient.

Cette attitude indigne d'une élue de la république a mis dans l'embarras les collègues de M.Tondelier, visiblement gênés par son hystérie, peut-être ne voulait elle pas qu'on entende le montant de son salaire (plus de 5000 euros par mois). Un montant digne d'un cadre supérieur qui pose question lorsque l'on voit que madame Tondelier est très souvent en semaine à Hénin-Beaumont alors que son travail est situé à Paris.

Alors qu'elle intervient sur tout et n'importe quoi au Conseil Municipal, M.Tondelier n'a pas voulu répondre à ces légitimes interrogations sur son poste de déléguée générale d'une association, dont le président est un élu proche de sa sensibilité politique. Le siège social de cette association, grassement financée par le contribuable, se situe à Paris.

Toujours au cours de ce conseil municipal du 3 juillet, l'opposition s'est surpassée dans la mauvaise foi et l'incompétence. En effet, l'opposition s'en est pris tantôt à une association culturelle de la vie - pour tenter de la discréditer et nuire à son image - tantôt aux personnes handicapées, coupables à ses yeux de pouvoir bénéficier de contrats d'insertion avec la municipalité d'Hénin-Beaumont.

La haine et la violence verbale de cette opposition sont sans limites, pour ne pas dire inquiétantes.

L'opposition résiduelle ne sait pas la différence entre une provision pour charges et une dépense réelle ! Et dire que ces incapables prétendaient diriger la ville...

Pour tenter d'exister après la claque électorale de mars dernier, Tondelier et ses sbires sont prêts à tout. N'avait-elle pas été jusqu'à voter au même moment que Marine Le Pen pour pouvoir passer une seconde à la télévision, provoquant la gêne et la consternation des médias sur place, ne revenant pas de cet opportunisme et de ce narcissisme.

Durant l'été, Tondelier n'a pas hésité à retourner une fois de plus sa veste, allant jusqu'à trahir ses propres amis politiques, comme la famille Froissart : durant 6 ans, Tondelier a critiqué, y compris dans ses tribunes, les fêtes champêtres estivales, s'en prenant même aux personnes âgées qui y participaient. Comment expliquer, qu'après des années de boycott et de dénigrement, elle finisse par y venir et poster sur les réseaux sociaux une photo d'elle en train d'y parader ?

La réponse est simple : elle est capable de tous les reniements pour tenter d'exister.

Si elle est prête à tout, ses amis politiques la lâchent : David Noël a ainsi quitté Hénin-Beaumont pour aller vivre dans une ville communiste. Il est vrai qu'il n'a cessé d'insulter les habitants de notre ville depuis des années, sans jamais être désavoué par les élus d'opposition.

Ce départ symbolique démontre une attitude constante de cette gauche qui se prétend tolérante, mais ne veut vivre qu'avec des gens qui pensent comme elle.

GROUPE MINORITAIRE

L'intérêt général avant tout

La hausse des indemnités du Maire est injustifiée, +19,6% par rapport à 2014, soit plus de 4300€ bruts mensuels sans les majorations automatiques. C'est indécent et scandaleux! Hénin-Beaumont est pourtant durement touchée par les crises répétées, avec environ 1 habitant sur 4 sous le seuil de pauvreté. La Commune doit créer un bouclier social pour les habitants, tout en continuant les baisses d'impôts. Peut-on trouver cela moral pendant que beaucoup perdent leur emploi ou ont le Minimum Vieillesse ? Les valeurs partagées de notre Commune, Travail, Solidarité, Justice seraient honorées.

A. Gack, I. Taourit, M. Tondelier osonspourheninbeaumont@gmail.com

NON-INSCRIT

Les 1ères séances du conseil municipal démontrent la nécessité de pouvoir compter sur une opposition soucieuse de l'intérêt général et du devenir des habitants. Nos actualités sur www.facebook.com/Hénin-Beaumont-Action - P. Piret

C'EST LA Rentrée!

A B C D E F G H I J K L



HORIZONTALEMENT :

1- Septembre est donc le dernier - 2- Cardinaux - Prénom féminin - 3- Malaise soudain - A la mode - 4- Lettres du lycée - Ex-chef de la Turquie - 5- C'est courant en Suisse - Romains - Société discrète - 6- Souvent colporté - Possessif - 7- ouillée aux pores - Iles du golf de Bengale - 8- Etre différent - Reste bornée - Boire à grand bruit pour un anglais - 9- Note élevée - On s'y trouve surélevé - 10- Il fait feu - Webzine culturel et philosophique - 11- Lac franco-suisse - Un début de rêve - C'est le patron - 12- Divinités nordiques - Mise à l'arrêt -

VERTICALEMENT :

A- Font aussi leur rentrée en septembre (des) - La note du chef - B- Commune de Guyane - Courants - C- Fleuve côtier de Normandie - Institut médical - D- Poisson - Mettras au courant - E- Ancien diplôme - Magnésium - Nord-Sud-Est-Nord - F- Grande épée - Dit entre amis - G- Fait un certain poids - Titane - Quatre fois la même - H- Voyelles - Contrôleur de chaînes - Infinitif - I- Formalité avant adoption - D'un pays de l'Europe orientale - J- Préfixe - Affaires à suivre - Reste au carreau - K- Ville de Floride - Marque un essai sans ballon - L- Fait évoluer les chenilles - Marche à grands pas -

Solutions du mois précédent :

HORIZONTALEMENT :

1- RENDEZ-VOUS (... aux jardins, est une manifestation annuelle) - 2- IO - IC - NOTA - 3- JARDINIERS - 4- HUA - RS - AE - 5- EUROPE (des jardins) - PARCS - 6- DIVERSITE - 7- SAIN - T.I.G. - 8- E.N.N. - CULTUREL - 9- ISEE - TEA - 10- OS - SS - VOS - 11- PAYSAGISTES - 12- VERSAILLES -

VERTICALEMENT :

A- RICHESSE - OPE - B- E.O. - UU - ANISA - C- JARDINS - YV - D- DIA - OIN - ESSE - E- ECR - P.V. - CESAR - F- DREE - GS - G- VOIS - RTL - LIA - H- PSITT - SI - I- UNI - AIGUE - TL - J- S.O.E. (Sud-Ouest-Est) - RT - RAVEL - K- TRACE - OSE - L- CASES - CLES -

VOTRE AGENDA

DE SEPTEMBRE

Mardi 1^{er} septembre

Rentrée des classes

Écoles maternelles
et élémentaires

Championnat Vétérans

(Boule Beaumontoise)

A partir de 14 h, square Chico Mendès

Mercredi 2 septembre

Libération de la Ville

18 h - Monument aux morts de Beaumont

18 h 30 - Monument aux morts du cimetière centre

Samedi 5 septembre

Fête du sport

(Service des Sports et Décathlon)

De 9 h 30 à 19 h, Espace François Mitterrand et sur le parking de Décathlon

Championnat Vétérans

(Boule Beaumontoise)

A partir de 14 h, square Chico Mendès

Samedi 12 septembre

Hommage à Roman Molodij

(Hénin Fight Team)

De 14 h à 18 h 30 - Salle Wilquin - Espace François Mitterrand

Dimanche 13 septembre

Sport en famille - Taïso

(Service des Sport et Hénin Judo Ju-Jitsu)
De 10 h à 11 h 30, Dojo de l'Espace François Mitterrand, à partir de 4 ans, gratuit

Vendredi 18 septembre

Inauguration de la Ducasse

Inauguration de l'exposition du fonds d'art contemporain

A partir de 18 h - Hall de l'Hôtel de ville

Conférence du Dr Desruelles

A partir de 18 h 30 - Hall de l'Hôtel de ville

Du vendredi 18 au mardi 22 septembre

Ducasse

Samedi 19 septembre

Visite guidée de l'Hôtel de ville

18 h - Hall de l'Hôtel de ville

Dimanche 20 septembre

Visite de la Mairie

15 h - Hall de l'Hôtel de ville

Du 21 au 27 septembre

Semaine du handisport

(Service des Sports, Comités Départemental et Régional Handisport et le Tennis Club Héninois)
Espace François Mitterrand

Mardi 22 septembre

Collecte de sang

(Etablissement Français du Sang)
Salle Prévert

Dimanche 27 septembre

Espoirs de la boxe Région des Hauts-de-France génération 2024/2028

(Boxing club héninois)

De 9 h 30 à 17 h, salles Humez et Tételin de l'Espace François Mitterrand

Sport en famille - marche nordique

(Service des Sport et Hénin Judo Ju-Jitsu)

A partir de 9 h 45, club House de l'Espace François Mitterrand, inscriptions sur place, à partir de 10 ans

Mercredi 30 septembre

Compétition régionale de Boccia

(Comité départemental handisport)

De 10 h 30 à 15 h, salle Birembaut



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR
(DONNEZ VOTRE SANG)

Prochaine collecte du Don du sang

Salle Prévert (rue Jacques Prévert) - Mardi 22 septembre

Plus d'information sur <https://dondesang.efs.sante.fr/>

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee) effectue depuis de nombreuses années une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités...). Elle est la seule source permettant de nous comparer avec nos voisins européens. Elle fournit également des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, les conditions d'emploi ou la formation continue.

A cet effet, tous les trimestres, un large échantillon de logements est tiré au hasard sur l'ensemble du territoire. Sauf exceptions, les personnes de ces logements sont interrogées six trimestres de suite : la première interroga-

tion se fait par la visite d'un enquêteur de l'Insee au domicile des enquêtés, les interrogations suivantes par téléphone ou sur Internet. La participation de tous, quelle que soit votre situation, à cette enquête est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

**Cette enquête se déroulera aux dates suivantes :
du 31/08/2020 au 03/10/2020**

Un(e) enquêteur(trice) de l'Insee prendra contact avec les personnes des logements sélectionnés. Il (elle) sera muni(e) d'une carte officielle l'accréditant.

Vos réponses resteront strictement confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.



Hénin-Beaumont

DECATHLON

HENIN BEAUMONT

**LA VILLE D'HÉNIN-BEAUMONT ET DECATHLON
S'ASSOCIENT POUR LA FÊTE DU SPORT !**



**TROUVER SON SPORT
EST UN JEU D'ENFANT**



**SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2020
DE 9 H 30 À 19 H**

ESPACE FRANÇOIS MITTERRAND,
RUE RENÉ CASSIN

& SUR LE SITE DECATHLON HENIN-BEAUMONT,
ZAC DU BORD-DES-EAUX